

**DECLARATION DES MINISTRES DE LA SANTE DES REPUBLIQUES DE GAMBIE,
DE GUINEE, DE GUINEE BISSAU, DU LIBERIA, DU MALI,
DE MAURITANIE, DU SENEGAL ET DE SIERRA LEONE**

DECLARATION DE BANJUL

Nous, Ministres de la Santé des Républiques de Gambie, de Guinée, de Guinée Bissau, du Liberia, du Mali, Islamique de Mauritanie, du Sénégal et de Sierra Leone ;

Rappelant nos liens traditionnels d'amitié, de fraternité et de bon voisinage ;

Conscients que la paix et la sécurité sont les conditions essentielles pour la préservation et la promotion de la Santé ;

Réitérant notre engagement et notre volonté commune de relever les défis dans le domaine sanitaire compte tenu du fait que les maladies ignorent les frontières ;

Rappelant notre engagement d'allouer davantage de ressources à la santé et de faire face aux défis y afférents ;

Reconnaissant que dans nos pays le Paludisme continue de causer chaque année plus d'un million de décès évitables et que la maladie menace la vie de millions d'enfants et d'autres groupes vulnérable dans nos pays la vie de millions d'enfants et de femmes;

Conscients qu'il existe des interventions capables de prévenir la mortalité et la morbidité palustre et de protéger des millions de vies chaque année ;

Reconnaissant que la responsabilité de protéger ces vies incombe non seulement à nos pays mais aussi à la communauté internationale et aux partenaires au développement agissant ensemble en partenaires engagés ;

Reconnaissant la valeur ajoutée du partage de connaissance sur les meilleures pratiques sur la lutte contre le paludisme.

Exhortons nos Etats à :

- Avancer dans la mise en œuvre des mesures idoines pour la prévention du paludisme ;
- Intensifier les efforts pour mettre en œuvre et mieux coordonner les programmes nationaux;
- Appuyer le partage de connaissance entre les pays pour réaliser la couverture nationale et l'utilisation des interventions de lutte contre le paludisme ;
- Prendre les mesures nécessaires pour promouvoir l'accès aux traitements anti-palustres efficaces et abordables ;

- Mettre en place les systèmes nécessaires à la collecte et à l'utilisation de données fiables dans l'élaboration des politiques et des programmes ;
- Investir dans le renforcement des systèmes de santé tant au niveau communautaire qu'au niveau des structures de santé afin d'assurer des améliorations pérennes dans la lutte contre le paludisme dans nos pays ;
- Elaborer des stratégies spécifiques aptes à promouvoir une approche sous-régionale ;
- Mobiliser les ressources nécessaires au financement de notre plan d'action à travers des voies traditionnelles et innovatrices et identifier les besoins en financement externe le cas échéant ;
- Mettre en place un cadre institutionnel pour appuyer la mise en œuvre du plan.

Faisons appel à la communauté internationale d'ajouter et d'engager des ressources nécessaires au Fond Mondial pour la lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme et d'assurer aux Etats Membres l'accès aux ressources supplémentaires indispensables dans la lutte contre le paludisme dans nos pays.

Fait ce jour, 22 Juin 2005, à Banjul, Gambie.

1. **Secretary of State for Health and Social Welfare, Republic of The Gambia**

Nom:

Signature.....

2. **Ministre de la Santé, République de Guinée**

Nom:

Signature.....

3. **Ministre de la Santé, République de Guinée Bissau**

Nom:

Signature.....

4. **Minister of Health, Republic of Liberia**

Nom:

Signature.....

5. **Ministre de la Santé, République du Mali**

Nom:

Signature.....

6. **Ministre de la Santé, République Islamique de Mauritanie**

Nom:

Signature.....

7. **Ministre de la Santé et de la Prévention Médicale, République du Sénégal**

Nom:

Signature.....

8. **Minister of Health, Republic of Sierra Leone**

Name:

Signature.....